

NOUVEAUX

LITTÉRAIRE

les samedis

MONOGRAPHIES DE MÉNAGES D'OUVRIERS

1° GARÇON DE MAGASIN. — Ce ménage se compose du père, de la mère et de quatre enfants. L'emploi du père consiste à faire toute la journée des courses fort longues pour les affaires commerciales du magasin où il est employé. Il travaille ainsi au moins douze heures par jour. Il a pour cela un salaire de 60 ou 70 francs par mois; mais il faut en déduire l'obligation d'être proprement vêtu, ce qui occasionne des frais, et aussi l'usure des chaussures.

Ce travail n'est d'ailleurs jamais assuré, et, pour le plus léger prétexte, le garçon de magasin est renvoyé, ou bien, à la moindre indisposition qui le retienne chez lui, il est remplacé; d'ailleurs, lorsqu'il a atteint l'âge de quarante-cinq ans, il ne trouve plus d'emploi, on ne veut plus de lui nulle part. Lorsqu'il n'est pas trop éloigné de sa demeure, il y revient prendre son repas de midi; mais ceci ne peut être que l'exception, puisqu'il n'y a plus de logements d'ouvriers dans les quartiers riches ou commerciaux; s'il ne peut pas être nourri chez lui, que peut-il lui rester de son salaire de 2 francs par jour, lorsqu'il rentre le soir, après avoir payé sa nourriture au cabaret — nourriture coûteuse et malsaine?

La mère de famille cherche à augmenter ce pauvre budget en faisant quelques ménages. Elle pourrait en faire deux par jour si elle les trouvait, et gagnerait une quinzaine de francs par ménage.

Les enfants vont à l'école; mais s'ils sont malades, il faut les laisser seuls à la maison, le père et la mère étant absents... Quelles sont donc les ressources possibles de cette famille et quelles sont les dépenses obligées qui y correspondent?

Nous l'avons dit, il y a six personnes en ce moment dans cette famille: le père, la mère et quatre jeunes enfants. Si les enfants aînés pouvaient commencer à gagner quelque chose, peut-être leur nombre serait-il augmenté, et d'ailleurs le père approcherait de l'âge de quarante-cinq ans, où il ne trouverait plus d'emploi. Voyons donc si cette famille, prise comme type d'étude dans les conditions les plus favorables de sa pénible existence, peut suffire à ses besoins. Admettons que le père et la mère ont du travail:

A. — *Chapitre des ressources.*

1° Salaire du père.	70 fr.
2° Salaire de la mère.	20 fr.
Total.	90 fr.

Pour chaque jour, cela donne un salaire de 3 francs, et, pour l'année, une somme de 1.080 francs à dépenser pour faire vivre six personnes; encore faut-il qu'il n'y ait pas de chômages.

B. — *Chapitre des dépenses indispensables.*

- 1° Loyer: 250 à 300 francs pour une seule pièce;
- 2° Nourriture;
- 3° Vêtements;
- 4° Chauffage.

Le loyer, pour une seule pièce au rez-de-chaussée, c'est-à-dire d'une telle humidité que les murailles suintent l'eau et le pavage se couvre d'une mousse. Il est inhumain de loger ainsi des créatures humaines et d'exiger d'elles, pour cet abri malsain, un loyer plus élevé qu'il ne le serait pour nous dans de tout autres conditions de salubrité. Mais dans les quartiers populeux

où sont relégués aujourd'hui les ouvriers, la misère enfasse ses victimes et la concurrence que se font les locataires permet d'exagérer le prix des loyers. Dans la plupart des maisons de location, on refuse les familles à cause des enfants. La mère qui cherche un logement est obligée, presque toujours, de dissimuler qu'elle a des enfants et de les y faire entrer par surprise, sans quoi on ne lui louerait rien! Pour la nourriture, on ne peut pas compter moins d'une livre de pain par personne: cela ne suffit évidemment pas au père, et probablement pas aux enfants aînés; mais, pour ceux qui souffrent presque toujours de la faim, essayons de réduire la dépense au strict nécessaire en conservant une apparence de possibilité; cela fait encore 1 fr. 20 par jour pour le pain. Et avons-nous réfléchi à la qualité du pain qui est fourni à la classe ouvrière dans les villes? C'est un composé de farines dans lequel il n'entre pas beaucoup de blé. Il faut, pour s'en rendre compte, le comparer au pain dit « pain de ménage », parce que c'est la mère de famille qui le fait. Si une livre de pain de ménage suffit à nourrir un enfant de douze ans, il paraît probable qu'il en faudra le double si c'est du pain de boulangerie. Là aussi, il y aurait une sérieuse réforme à tenter et une surveillance active à exercer. Cependant comptons, pour la famille que nous étudions, une seule livre de pain par personne journellement, cela nous donne une dépense de 1 fr. 20 par jour, et annuelle de 432 francs.

Loyer...	300 francs
Pain...	432 francs

732 francs à déduire de

1.080 francs de salaire.

Il n'y a plus que 248 francs pour les vêtements, le chauffage et ce qu'il faut pourtant bien acheter pour faire la soupe, dans laquelle il n'entre pas que du pain et de l'eau, c'est-à-dire : sel, beurre, légumes et un peu de viande. Il y a toujours aussi un peu de lait à avoir pour nourrir le petit enfant, car la misère a tari le sein de la mère.

Du moins, cet homme, dont les forces décroissent si vite par l'excès du travail, a-t-il un secours à espérer pour la vieillesse? Une caisse de prévoyance lui viendra-t-elle en aide, en cas d'accident ou de maladie? La réponse à cette question est toujours : non.

Voilà les conditions d'existence dans lesquelles vit, à Paris, une famille d'ouvriers, entre cent mille autres, étudiée pendant une période de temps où le père et la mère avaient du travail! C'est effrayant à reconnaître et plus dangereux à ignorer, car il est impossible de supposer que les ouvriers consentiront longtemps à vivre ainsi, d'une existence si dure et si triste, qu'elle n'est jamais qu'une mort lente par la faim.

CHARLES BENOIST.

(Les Ouvrières de l'aiguille à Paris, pages 224-229; Léon Chailley, éditeur, 8, rue Saint-Joseph.)

les parents traitent leurs enfants, dès le début et toujours, comme de grandes personnes, comme des personnalités à part. Et, par là, ils en font de grandes personnes et des personnalités vraies. Tels on traite les gens, tels ils se font. Nous, au contraire, nous sommes portés à les traiter en enfants, non seulement dans la petite enfance, mais jusqu'à l'âge d'homme et même après qu'ils sont grandement mûrs. Nous ne pouvons nous déshabituer de l'idée que ce sont des enfants... parce que ce sont nos enfants!

3^e Procédé. — En outre, chez ces peuples, *les parents visent, dans l'éducation, aux nécessités futures, aux nécessités nouvelles de la vie et non aux conditions du passé, à celles de la génération précédente.* Ils ne proposent pas pour modèles à leurs enfants ce qu'ils ont été eux-mêmes, autrefois, et le milieu où ils ont vécu. Nous faisons comme cette noblesse de la fin du siècle dernier qui, au commencement de celui-ci, élevait encore ses enfants pour le bon vieux temps, pour leur rang à part d'autrefois, pour une fortune qu'ils n'avaient plus, pour la cour, pour des souvenirs sans effets, des souvenirs disparus, des fantômes de souvenirs.

4^e Procédé. — Chez ces peuples (je continue), *les parents ont un souverain soin, non seulement, comme nous, de la santé (et encore ne la sacri-*

(1) Voir le numéro précédent.